

Référence 540 API

DESCRIPTIF : Gant de protection spécial pour apiculteur en fleur de bovin, manchette toile.

Réf. informatique :

- 17401.80 : Gant avec manchette toile
- 17425.80 : Gant avec manchette en toile ; finition bord-côte
- 17400.82 : Gant avec manchette en toile de 20 cm
- 17400 83 : Gant avec manchette toile finition bord-côte
- 17400.88 : Gant avec manchette toile de 15 cm ; finition bord-côte
- 17400.89 : avec manche en toile de 25 cm
- 02040.80 : gant rallongé

TAILLES: 6 7 8 9 10 11 (12) (13) standard 9/10

MARQUAGE




Cet article est conforme aux exigences de la directive CEE / 89 / 686 : innocuité, confort, solidité
 Il a fait l'objet de l'attestation CE de type N° 0072/104/162/02/95/0105 Ext N° 18/07/96 délivrée par
 l'INSTITUT FRANÇAIS DU TEXTILE ET DE L'HABILLEMENT (n° 0072) - Avenue Guy de Collongue - F-69134
 ECULLY

REFERENCES NORMATIVES

Propriétés selon les normes européennes EN 420 et EN 388

Un niveau élevé indique une bonne protection. (0 = niveau 1 non atteint ; X = essai non effectué ou non applicable).

EN 388 - Risques mécaniques	EN 420 - Exigences générales
 <p>Abrasion : 3 / 4 Tranchage : 1 / 5 Déchirure : 3 / 4 Perforation : 2 / 4</p>	<p>Dextérité : 5 / 5</p>

Les essais mécaniques ne concernent que la paume du gant. Les niveaux de performance sont obtenus à partir d'essais effectués dans des conditions d'environnement précisément définies par les normes. De ce fait, toute utilisation dans des conditions nouvelles relève de la responsabilité de l'utilisateur.

INSTRUCTIONS D'UTILISATION : Gant de protection exclusivement contre les piqûres pour les apiculteurs. **Milieu sec.**

Ces gants résistant bien à la traction, ils ne doivent pas être utilisés lorsqu'il y a risque de happement par des machines en mouvement.

EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE DE CATEGORIE II

Ces gants ne contiennent pas de substances à une teneur connue pour avoir un effet sur la santé.

INSPECTIONS : AVERTISSEMENTS

Les gants doivent être examinés minutieusement avant utilisation et tout spécialement après nettoyage, afin de s'assurer qu'ils ne présentent aucun défaut altérant la protection (trou, usure importante, couture défailante ...). Si les gants ne sont pas intacts (dommages visibles, fissures ou taches) doivent être remplacés.

INSTRUCTIONS DE STOCKAGE ET D'ENTRETIEN : Conserver dans le conditionnement d'origine, température et humidité ordinaires, locaux couverts et aérés. Nettoyer en surface avec un chiffon humide. Sécher à température ambiante.

Régénération sous la responsabilité de l'utilisateur. Nous ne garantissons pas les niveaux de performance des produits régénérés.



Pensez à trier, valoriser et recycler des EPI en fin de vie.

Référence 540 API

DESCRIPTIF : Gant de protection spécial pour apiculteur en fleur de bovin, manchette toile.

Réf. informatique :

- 17401.80 : Gant avec manchette toile
- 17425.80 : Gant avec manchette en toile ; finition bord-côte
- 17400.82 : Gant avec manchette en toile de 20 cm
- 17400 83 : Gant avec manchette toile finition bord-côte
- 17400.88 : Gant avec manchette toile de 15 cm ; finition bord-côte
- 17400.89 : avec manche en toile de 25 cm
- 02040.80 : gant rallongé

TAILLES: 6 7 8 9 10 11 (12) (13) standard 9/10

MARQUAGE




Cet article est conforme aux exigences de la directive CEE / 89 / 686 : innocuité, confort, solidité
 Il a fait l'objet de l'attestation CE de type N° 0072/104/162/02/95/0105 Ext N° 18/07/96 délivrée par
 l'INSTITUT FRANÇAIS DU TEXTILE ET DE L'HABILLEMENT (n° 0072) - Avenue Guy de Collongue - F-69134
 ECULLY

REFERENCES NORMATIVES

Propriétés selon les normes européennes EN 420 et EN 388

Un niveau élevé indique une bonne protection. (0 = niveau 1 non atteint ; X = essai non effectué ou non applicable).

EN 388 - Risques mécaniques	EN 420 - Exigences générales
 <p>Abrasion : 3 / 4 Tranchage : 1 / 5 Déchirure : 3 / 4 Perforation : 2 / 4</p>	<p>Dextérité : 5 / 5</p>

Les essais mécaniques ne concernent que la paume du gant. Les niveaux de performance sont obtenus à partir d'essais effectués dans des conditions d'environnement précisément définies par les normes. De ce fait, toute utilisation dans des conditions nouvelles relève de la responsabilité de l'utilisateur.

INSTRUCTIONS D'UTILISATION : Gant de protection exclusivement contre les piqûres pour les apiculteurs. **Milieu sec.**

Ces gants résistant bien à la traction, ils ne doivent pas être utilisés lorsqu'il y a risque de happement par des machines en mouvement.

EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE DE CATEGORIE II

Ces gants ne contiennent pas de substances à une teneur connue pour avoir un effet sur la santé.

INSPECTIONS : AVERTISSEMENTS

Les gants doivent être examinés minutieusement avant utilisation et tout spécialement après nettoyage, afin de s'assurer qu'ils ne présentent aucun défaut altérant la protection (trou, usure importante, couture défailante ...). Si les gants ne sont pas intacts (dommages visibles, fissures ou taches) doivent être remplacés.

INSTRUCTIONS DE STOCKAGE ET D'ENTRETIEN : Conserver dans le conditionnement d'origine, température et humidité ordinaires, locaux couverts et aérés. Nettoyer en surface avec un chiffon humide. Sécher à température ambiante.

Régénération sous la responsabilité de l'utilisateur. Nous ne garantissons pas les niveaux de performance des produits régénérés.



Pensez à trier, valoriser et recycler des EPI en fin de vie.